

CE 17 2019.JGK.3260

Propositions de renvoi / Déclarations de planification

Version 4

Le 03.06.2019 / baa

Réforme des Directions. Optimisation de la répartition des tâches entre les Directions de l'administration cantonale bernoise. Rapport présentant les résultats de la phase I de la réforme des Directions (RDir)

Auteur-e-s		+	-
		++	--
	Propositions de renvoi		
Les Verts (Grupp)	Le rapport présentant les résultats de la phase I RDir est renvoyé assorti de la charge suivante: le gouvernement examine une variante de la réforme des directions prévoyant une nouvelle Direction de l'énergie, du climat et de l'environnement.		-
	Déclarations de planification		
CIRE (Jost)	1. Rapport RDir, objectif 4 (page 14 : « Création d'une organisation moderne, répondant aux besoins de demain ») : La vue globale et le pilotage sur les TIC de l'administration cantonale bernoise doivent être améliorés, en particulier dans la perspective de la transition numérique de l'administration. Le Conseil-exécutif renforce la structure d'organisation concernée en la dotant de compétences transversales supplémentaires et augmente l'efficacité dans le domaine des TIC. Il examine en l'occurrence l'opportunité de la mise en place d'un-e délégué-e à la transition numérique. Des synergies doivent voir le jour et les doublons doivent être évités non seulement dans le domaine des services de base TIC mais aussi dans celui des applications spécialisées.	+	

Knutti (UDC) Amstutz (UDC)	2.	Lors de la mise en œuvre de la réforme des Directions, les structures décentralisées doivent être prises en compte et renforcées.		-
PLR (Haas)	2.a	Lors de la mise en œuvre de la réforme des Directions, il sera tenu compte des structures décentralisées.	+	
PEV (Kipfer)	3.	La future dénomination de l'actuelle SAP doit être réexaminée, en particulier en mettant l'accent plus fortement sur l'aspect social de la Direction.		-
PS-JS-PSA (Zybach)	4.	<u>7.5 Modification des noms des Directions</u> En référence aux conférences nationales actuelles (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé [CDS] et Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales [CDAS]), la dénomination de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) sera désormais : Direction de la santé publique et du social (DSS).		--